

Société Immobilière «La Tour de Rive» S.A.
Genève

128382

Les actionnaires sont invités à participer à

l'assemblée générale extraordinaire
qui aura lieu le 26 juin 2014, à 14 h 30
en l'Etude Tournaire et Associés, 18, quai Gustave-Ador, à Genève

Ordre du jour

1. Modification de la raison sociale et de l'article 1 des statuts

Le conseil d'administration propose de modifier la raison sociale en Société Immobilière «La Tour de Rive» S.A., et de donner à l'article 1 des statuts le contenu suivant:

Article 1
«Il est formé, sous la raison sociale Société Immobilière «La Tour de Rive» SA, une société anonyme qui est régie par les présents statuts et subsidiairement par le titre XXVI du Code des obligations.»

2. Augmentation ordinaire du capital-actions

Le Conseil d'administration propose d'augmenter le capital-actions de la société d'un montant de CHF 7000.– pour le porter de CHF 50000.– à CHF 57000.– par l'émission de 14 actions nouvelles de CHF 500.– chacune, au porteur, émises au-dessus du pair avec un agio de CHF 72000.– par action, soit au prix de CHF 72500.–, entièrement libérées en espèces.
Les actionnaires pourront exercer leur droit de souscription préférentiel proportionnellement à leur participation actuelle.

Les actionnaires empêchés de participer à cette assemblée générale peuvent faire représenter leurs actions par un autre actionnaire ou par un tiers. Les actionnaires ou leur représentant présenteront leurs actions ou une attestation d'un dépositaire certifiant que les titres sont déposés en ses mains jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Genève, le 27 mai 2014
Pour le Conseil d'administration:
Pierre-Yves Tournaire